



Certificat 2008

Numéro 170218

validité du 01/04/2008

au 31/03/2009

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cette entreprise atteste de sa conformité aux exigences du référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat. Ce référentiel découle de la norme NF X50-091 « Exigences générales relatives aux organismes de qualification d'entreprises » adoptée par Qualibat.

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/12/2000
 Forme juridique : SARL
 Capital : 1 524
 Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC LA ROCHELLE 433 464 997
 Numéro Siren : 433 464 997
 Code NACE : 4332A
 Numéro caisse de congés payés : 17.07510 S
 Assurance Responsabilité travaux : SMA BTP CAP 2000 548451 L 1240.000
 Assurance Responsabilité Civile : SMA BTP CAP 2000 548451 L 1240.001
 Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2007

Raison sociale : FRANCE MENUISIERS
 70 RUE DU QUÉBEC
 17000 LA ROCHELLE

Téléphone : 05 46 00 76 46 Fax : 05 46 00 76 47
 Portable :
 Dirigeants responsables : RIDORET DIDIER GÉRANT

Agence :
 Site Internet : www.france-menuisiers.fr
 E-mail : fmsiege@france-menuisiers.fr

Classification

Effectif moyen : ... 86 ... Tranche de classification : ... EFF4 Chiffre d'affaires H.T. : ... 8.382.792 ... Tranche de classification : ... CA7.

Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	Classification		* Date d'attribution
			Effectif	Tranche	
3511	Fourniture et pose menuiseries	20/02/2010	86	EFF4	02/2005
3611	Fourniture et pose menuiseries PVC (technicité courante)	20/02/2010	86	EFF4	02/2005
4311	Menuiserie (technicité courante)	20/02/2010	86	EFF4	02/2005
	Nombre total de qualifications : 3				
	La qualification 4311 entraine 4381				

* ou du plus récent renouvellement
Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Signature du titulaire



Le Président de Qualibat
Pierre Chemillier



Certificat 2008

Ce certificat délivré à l'entreprise comporte l'ensemble des informations recueillies et contrôlées sur l'entreprise. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle l'entreprise a été qualifiée :

- qu'elle est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle est assurée en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;
- qu'elle a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle) ;
- qu'elle dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée (classification partielle).

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité certifiée par Qualibat, la certification de son système qualité figure sur le certificat (système qualité).

Les définitions des qualifications sont consultables sur le site www.qualibat.com. Certains des numéros de qualification peuvent être accompagnés de la mention probatoire (PROB) ou temporaire (TEMP) indiquant que l'entreprise ne remplit pas momentanément l'ensemble des conditions d'attribution exigées.

L'effectif réel moyen de l'entreprise, comme les moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée, ainsi que son chiffre d'affaires hors taxes sont portés sur le certificat. Ils sont, par ailleurs, reportés dans les catégories de classification ci-après :

Chiffre d'affaires annuel (H.T)	Classification	Effectif moyen annuel	Classification
Moins de 250 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 250 k€ à 500 k€	CA 2		
de 500 k€ à 1 M€	CA 3	6 à 20	EFF 2
de 1 M€ à 1,50 M€	CA 4		
de 1,50 M€ à 2,50 M€	CA 5	21 à 50	EFF 3
de 2,50 M€ à 6,25 M€	CA 6		
de 6,25 M€ à 12,50 M€	CA 7	51 à 100	EFF 4
de 12,50 M€ à 25 M€	CA 8		
de 25 M€ à 62,50 M€	CA 9	101 à 300	EFF 5
de 62,50 M€ à 125 M€	CA 10		
Plus de 125 M€	CA 11	Plus de 300	EFF 6